



C.I.P.S

Confédération Internationale de la Pêche Sportive

fondée en 1952

Rome, le 16 février 2024

- Aux :- Fédérations Nationales CIPS
- Organisations nationales CIPS
 - Fédérations Internationales CIPS
 - Messieurs les Membres du *Praesidium*
 - Messieurs les Membres du Collège des Vérificateurs aux comptes CIPS
-

Concerne: 45^{ème} Congrès de la CIPS à Cape Town (Afrique du Sud) du 17 au 20 avril 2024

Messieurs,

Le 14 octobre 2023, je vous ai envoyé la convocation au 45^{ème} Congrès de la Confédération Internationale de la Pêche Sportive, qui se tiendra au Cape Town, en Afrique du Sud, du 17 au 20 avril 2024.

L'arrivée et l'enregistrement des délégués au Congrès sont prévus le mercredi 17 avril.

L'ouverture du Congrès aura lieu le jeudi à 08h00, suivie de l'Assemblée FIPS-Mouche à 9h30, et dans l'après-midi, la réunion FIPSeD se tiendra à 14h30. Le vendredi, l'assemblée FIPS-Mer aura lieu à 9h00, et l'après-midi, le congrès CIPS.

Tous les pays ont le droit de participer au Congrès avec un délégué pour chaque Fédération Internationale dont ils sont membres.

Nous vous rappelons que pour avoir le droit de vote, chaque Fédération nationale doit avoir payé régulièrement ses cotisations pour 2023.

Chaque Fédération doit communiquer les noms des délégués au Secrétariat général de la CIPS 30 jours avant le Congrès (20 mars 2024).

Toute la documentation susmentionnée, ainsi que le programme du congrès, sont publiés sur le site web du CIPS : <https://www.cips-fips.com/wp-content/uploads/2023/08/Congress-CIPS-2024-South-Africa-Invite-En-Approved.pdf>. Veuillez trouver le lien pour l'inscription: <https://forms.gle/9x7iYX8H4auiPsvH7>.

Sincères salutations.

Prof. Ugo Claudio Matteoli
Président de la CIPS

Siège social - Viale Tiziano, 70 - 00196 Roma - Tel. +39 06 87980514 - +39 06 87980517
segreteriainternazionale@fipsas.it

Membre de l'Association des Fédérations Internationales de Sports (AGFIS)
Member of the General Association of International Sports federations (GAISF)



Confédération Internationale de la Pêche Sportive

C.I.P.S

fondée en 1952

**45^{ème} CONGRÈS ORDINAIRE DE LA CIPS
CAPE TOWN (AFRIQUE DU SUD)
DU 17 AU 20 AVRIL 2024**

PROGRAMME

Mercredi, 17 avril 2024

Arrivée des délégués et des accompagnateurs dans la matinée

13h30 - 19h00 Activités de loisirs (sur réservation)

Arrivée des membres du Présidium de la CIPS

15h00 - 19h00 Réunion du Présidium de la CIPS

19:15 - 20:00 Dîner

20h00 - 21h00 Dégustation de vins et fromages SA

Jeudi, 18 avril 2024

08:00 - 09:00 Cérémonie d'ouverture du Congrès CIPS

09:30 - 13:30 Assemblée FIPS-Mouche

11:00 - 11:15 Pause café

13:30 - 14:30 Déjeuner

14:30 - 18:30 Assemblée FIPS-Ed

17:00 - 17:15 Pause café

19:00 Dîner d'ouverture

20:00 - 21:00 Symposium : "La science des futurs dirigeants sportifs : Un focus sur la pêche à la ligne"

Vendredi, 19 avril 2024

09:00 - 15:00 Activité de loisirs pour les invités accompagnateurs (sur réservation)

09:00 - 13:00 Assemblée de la FIPS-Mer

11:00 - 11:15 Pause café

13:30 - 14:30 Déjeuner

15:00 - 19:00 Assemblée du Congrès CIPS

17:00 - 17:15 Pause café

19:30 Dîner de clôture du Congrès

Samedi, 20 avril 2024

Départ des participants pendant la journée

09:30 - 18:30 Activité de loisirs (sur réservation)

09:30 Départ du Cape Town pour Aquila Game Farm

12:00 Boissons de bienvenue servies à l'arrivée

12:30 Déjeuner buffet de style sud-africain

13:30 Safari avec les Big 5

16:30 Départ d'Aquila Game Farm pour Le Cap

19:30 Dîner

Dimanche, 21 avril 2024

Départ des participants pendant la journée



C.I.P.S

Confédération Internationale de la Pêche Sportive

fondée en 1952

**45^{ème} CONGRÈS ORDINAIRE DE LA CIPS
CAPE TOWN (AFRIQUE DU SUD)
DU 17 AU 20 AVRIL 2024**

Le Congrès ordinaire de la CIPS est convoqué au Cape Town, en Afrique du Sud, au **Southern Sun, à l'hôtel Cullinan (4 étoiles)** - 1 Cullinan Street, Western Cape, Afrique du Sud téléphone +27 21 415 4000 - Email : sscullinan.reservations@southern.sun.com - du 17 au 20 avril 2024, 1^{ère} convocation à 14h30 et 2^{ème} convocation à 15h00, pour débattre des points suivants :

ORDRE DES TRAVAUX

Session préliminaire:

- Nomination d'une commission chargée de vérifier les mandats;
- Constatation de la régularité et du quorum nécessaire du Congrès et des votes représentés.

ORDRE DU JOUR DU CONGRÈS ORDINAIRE

1. Adoption du procès-verbal du Congrès de Rome (2023);
2. Acceptation de nouvelles adhésions;
3. Rapports du Praesidium;
4. Rapports des Fédérations et Commissions internationales de la C.I.P.S;
5. Rapport du Secrétaire Général;
6. Rapport de l'Organe de contrôle;
7. Approbation des comptes 2023;
8. Décharge complète au Président et au Trésorier;
9. Discussion sur les rapports;
10. Fixation des cotisations et approbation du budget 2024;
11. Médias et communication;
12. Discussion et vote des motions;
13. Décision sur le lieu et la date des congrès suivants : 2026 et 2027;
14. Décision concernant la date de la 5^{ème} édition des Jeux Mondiaux en Afrique du Sud;
15. Divers.



Confédération Internationale de la Pêche Sportive

C.I.P.S

fondée en 1952

**45^{ème} CONGRÈS ORDINAIRE DE LA CIPS
CAPE TOWN (AFRIQUE DU SUD)
DU 17 AU 20 AVRIL 2024**

LISTE DES DÉLÉGUÉS (VOTE)

À adresser avant le 20 mars 2024
au Secrétariat Général de la CIPS
Viale Tiziano n. 70 – 00196 ROMA - ITALIA
Tel. 0039.06.87980514
Mail: cipssecretariat@cips-fips.com

FÉDÉRATION

Délégué de la FIPS Eau Douce: NOM PRENOM

Délégué de la FIPS Mer: NOM PRENOM

Délégué de la FIPS Mouche: NOM PRENOM

Fait à le

Signature (le Président de la Fédération) et tampon

ANNEXE 1



C.I.P.S

Confédération Internationale de la Pêche Sportive

fondée en 1952

**45ème CONGRÈS ORDINAIRE
DE LA CIPS – Cape Town (Afrique du Sud)
Du 17 au 20 avril 2024**

LISTE DES DÉLÉGUÉS (VOTE)

POUVOIR

À présenter au Congrès au moment de l'accréditation, le 19 avril 2024

Je soussigné(e) :

Président(e) de la Fédération:

Adresse:

Nation:

Affiliée à la FIPS Eau Douce FIPS Mer FIPS Mouche

Donne pouvoir à: NOM PRENOM

DE LA FEDERATION

Pour:

- assister au 45^{ème} Congrès de la CIPS;
- prendre part à toutes les décisions et à tous les votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour;
- signer toutes les feuilles de présence.

Fait à le

Signature (le Président de la Fédération) et tampon